

Pour les droits des chômeur-ses et précaires : un revenu personnel et décent et la continuité des droits sociaux !

Après avoir été reportée de plusieurs semaines, et alors que le gouvernement s'est avéré incapable à « inverser la courbe du chômage », la négociation de l'assurance chômage 2014-2017 débutera officiellement le vendredi 17 janvier.

S'ouvre une période importante pour les droits des salarié-es en emploi ou non, précaire ou pas, pendant laquelle nous vous proposons d'agir ensemble POUR LA JUSTICE SOCIALE.

« Négo » assurance chômage : une longue séquence s'ouvre

Comme tous les trois ans, les partenaires sociaux disposeront d'un peu plus de deux mois pour s'entendre sur un projet de convention qui définirait les droits à l'assurance chômage des salarié-es issus du secteur privé ou comme du public.

Si ces organisations échouaient à s'entendre, le gouvernement reprendrait la main car il est le responsable de la mise en œuvre du droit constitutionnel garantissant à chacun-e des *moyens convenables d'existences*. Il pourrait donc dans ce cas convoquer enfin une table ronde réunissant toutes les parties concernées pour la remise à plat du système d'indemnisation.

Si par contre un accord était conclu, les organisations signataires présenteraient au gouvernement leur demande d'agrément du texte, indispensable pour qu'il prenne force de loi. Cette démarche prendrait encore quelques semaines et pourrait être refusée ou contestée en justice si le projet de convention comportait par exemple des dispositions illégales ou mettant en cause la santé financière du dispositif...

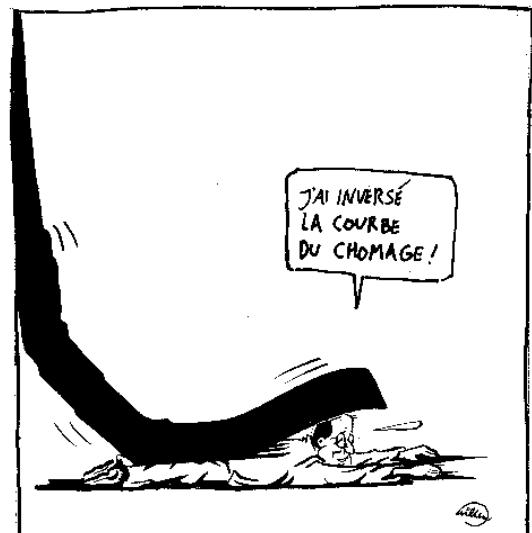
Enfin, les parlementaires auraient sans doute à effectuer la *transposition législative* de l'accord.

Au total, l'affaire va durer plusieurs mois avec **des occasions à ne pas rater** pour gagner des droits.

Leurs crises nous coûtent TROP cher !

L'échec de la Convention assurance chômage 2011-2013, de ceux qui l'ont conclue puis agréé, est net :

- **Seulement 40% des chômeurs officiels sont indemnisés** pour des durées de manifestation trop courtes puisque 41% des arrêts d'indemnisation sont motivés par une fin de droit et non par une reprise d'emploi (31%), même précaire. Alors bien sûr, *Resto du cœur* et foyers *Abbé Pierre* connaissant des records en 2013.



Agir ensemble contre le Chômage !

www.ac-chomage.org Adresse postal : 21^{er} rue Voltaire 75011 Paris

Permanence Anti-RADIations PARAD le lundi à 15h

puis à 17h Informations et discussions *Bourse du travail* 3, rue du château d'eau M^o République

Sur **FPP 106.3 FM** l'émission **MODES D'EMPLOI** le vendredi 20h³⁰ - 21h³⁰

- Plutôt que de relever les cotisations notamment patronales ou de proposer un financement alternatif, les organisations signataires ont préféré emprunter à la finance internationale, avec la garantie de l'Etat.

Et maintenant les employeurs voudraient donc encore réduire nos droits pour *sauver* le dispositif d'assurance chômage. Certains l'évoquent comme le retour de la dégressivité dans le temps des allocations (supprimée après la mobilisation de l'hiver 98), durcir encore le contrôle de la recherche d'emploi et les sanctions contre les chômeurs, recalculer à la baisse les droits déjà ouverts (mesure mise en échec en 2004 par la mobilisation des *recalculé-es*), remettre en cause les droits des intérimaires et des intermittent-es. L'engagement (ANI 2013) à l'instauration de droits *rechargeables* lorsque l'on enchaîne les contrats courts pourrait être reporté au profit de nouvelles et inutiles aides aux employeurs..

La précarité de l'emploi et des revenus s'étend : 40 % des chômeurs indemnisés sont en *activité réduite* c'est-à-dire cumulent pour vivre, un petit salaire direct et un mince revenu de remplacement. Trois quarts des jeunes indemnisés le sont suite à une fin de CDD ou de mission d'intérim.

Assurance-chômage, ASS, RSA...

Les stratagèmes des employeurs pour ne pas faire face à leurs responsabilités ont déjà conduits à l'éclatement du dispositif avec la création de deux misérables *minima* sociaux sous condition de ressources, inaccessibles aux jeunes de moins de 25 ans et à beaucoup d'autres : l'ASS (477 €/mois et 400 000 allocataires) et le RSA (483 €/mois et 870000 allocataires).

Chaque mois, 2,2 millions de personnes perçoivent des allocations chômage d'au plus 1020 € pour la moitié d'entre elles. *Un quart des chômeurs serait sans aucun revenu personnel.*

NOUS VOULONS :

Un seul système d'indemnisation et l'égalité des droits !

L'indemnisation de toutes les formes de chômage et de précarité par la garantie d'un revenu personnel et inconditionnel, en aucun cas inférieur au SMIC mensuel, y compris pour les jeunes / primo demandeurs d'emploi !

La continuité des droits sociaux – santé, retraite, formation.. - que l'on soit avec ou sans emploi, en discontinu ou pas !

Droit à une information loyale notamment dans les cas de trop perçu !

Le libre choix de son emploi et de sa formation :

Arrêt des contrôles et des sanctions contre les chômeurs et précaires !

Réduction du temps de travail jusqu'à disparition du chômage de masse !

Propositions :

- Rendez vous **vendredi 17 janvier à partir de 14h face au MEDEF 55 avenue Bosquet M° École Militaire - Pour faire entendre nos colères et nos exigences !**
- **Mercredi 29 janvier à 18h : Réunion ouverte**
Bourse du travail 3, rue du château d'eau M° République

Un emploi c'est un droit ! Un revenu c'est un dû !!!



Agir ensemble contre le Chômage !

www.ac-chomage.org Adresse postal : 21^{ter} rue Voltaire 75011 Paris

Permanence Anti-RADIations PARAD le lundi à 15h

puis à 17h Informations et discussions *Bourse du travail 3, rue du château d'eau M° République*

Sur **FPP 106.3 FM** l'émission **MODES D'EMPLOI** le vendredi 20h³⁰ - 21h³⁰